

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT 59 – NORD

COMMUNE DE BLARINGHEM

Séance du 27 avril 2026

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BLARINGHEM****Séance du 27 AVRIL 2026 à 19 Heures 00****Nombre de conseillers**

. En exercice :	19
. Présents :	19
. Pouvoirs :	00
. Votants :	19
. Absents :	00

Date de convocation :

16 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Bruno LOUVET, 1^{er} Adjoint,**

Etaient présents :

Mmes VERRIELE M., DESMULIE N., DELSART DESMULIE C., MASSIET I., RAMBAUX A-S., DARQUE C., DELAHAYE M., ROUSSEY L., LECLERCQ S., Mrs DUQUÉNOY R., MORDACQ P-H., DEVAUX A., LOUVET B., MAERTEN G., GAYMAY H., FABRE P., COMYN L., DEVOS S., CREPIN T.

Ont donné pouvoir :**Absents :****Secrétaire de séance :** Isabelle MASSIET**QUESTION N° 2026-16****Objet : Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce secrétaire, des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, l'Assemblée

DÉCIDE

POUR : 19

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Article 1 – de désigner Madame Isabelle MASSIET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assister Monsieur le Président dans l'opération de vote et de tenue du registre des délibérations.

Article 2 – de transmettre la présente décision et son annexe (éventuelle) au représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité ainsi qu'au comptable de la collectivité.

Le Président de séance,
Bruno LOUVET

La Secrétaire de séance,
Isabelle MASSIET



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Massiet', is written over the name of the secretary of the meeting.